



Service des Ressources Humaines
1, avenue Charles De Gaulle
92100 - BOULOGNE
Tél. : 06 87 08 12 71
Courriel : b.roubaud@ec92.eu

Boulogne, le 16 décembre 2024

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2025

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissement du 1^{er} degré,
Mesdames, Messieurs les Enseignants,

Nous vous adressons sous ce pli, les états destinés à préparer le mouvement du personnel enseignant pour l'année scolaire 2025/2026.

Sont concernés toutes les enseignantes et tous les enseignants ayant un diplôme professionnel : Titulaires et PES, en poste ou en congé.

1. Quatre imprimés différents sont proposés à ceux qui souhaitent ou doivent participer au mouvement : **Les professeurs des écoles, les professeurs des écoles stagiaires**

- **Mutation intra-diocésaine**
- Mutation interdiocésaine
 - **À l'intérieur de l'académie de Versailles** (vers le 78, 91 ou 95)
 - **En dehors de l'académie de Versailles**
- **Modifications sur place** (réintégration, changement quotité horaire, disponibilité, retraite)
Merci de joindre la copie des demandes (congés, disponibilité, temps partiel) adressées au Rectorat.

Tout exemplaire doit être dûment rempli, daté et signé par l'enseignant

2. La feuille A3 verte (État prévisionnel) est à établir par le chef d'établissement. La note explicative vous guidera.

Voici le calendrier :

- **Retour à la DDEC des états du mouvement du personnel ET des demandes en intra : Lundi 3 février 2025**
- **Retour à la DDEC des demandes interdiocésaines : Mercredi 22 janvier 2025**
- **Publication des postes : Lundi 10 mars 2025**
- **Date limite de saisie des vœux : Mercredi 26 mars 2025**

L'exactitude des renseignements et le respect des délais de transmission sur lesquels nous insistons, conditionneront le bon déroulement du traitement de ce dossier.

Chaque titulaire doit avoir connaissance de ce document. C'est l'occasion de réunir votre équipe pour réfléchir à une éventuelle réorganisation interne des postes pour la prochaine rentrée.

Merci à chacun d'informer le personnel enseignant, sans oublier les absents en congé (maladie, longue durée, parental, disponibilité...) et de nous retourner les états dans les délais prévus

Je reste à votre disposition,
Bien cordialement,

Béatrice ROUBAUD

